

**Réunion d'information**  
28 septembre 2022

**WW**  
**NEW WIND**

**Projet éolien à Lens-sur-Geer**



AN ORIX COMPANY

## Ordre du jour

- Accueil et introduction
  - *Mr Pascal François, AFP Pro - modérateur*
- Présidence de la séance
  - *Madame Marie-Christine Warnant – échevine des travaux et de l'énergie.*
  - *Mme Bénédicte Monfort, Urbanisme, Oreye*
- Présentation du projet
  - *Mr Jérôme Dumont, New Wind / Elawan Energy Wallonie, demandeur*
- Présentation des sujets abordés par l'étude d'incidences sur l'environnement
  - *Ing. Xavier Musschoot, Sertius, bureau d'étude agréé*

## Objectifs de la réunion d'information

- Permettre au demandeur de présenter son projet
- Permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations ou suggestions concernant le projet
- Mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences
- Présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences

**(cfr. art. D.29-5 du Livre 1er du Code de l'Environnement)**

## Etapes du projet éolien

- Réunion d'information préalable (RIP)
  - 28 septembre 2022
  - PV annexé à l'étude d'incidences sur l'environnement (EIE)
- Courriers jusqu'au vendredi 14 octobre 2022
  - A la commune
  - Copie au demandeur
- Etude d'incidences sur l'environnement
- Finalisation du projet

AVANT dépôt de la demande de permis

## Etapes du projet éolien

- Dépôt de la demande de permis
- Enquête publique
  - 30 jours
  - Sur le projet et EIE
- Avis des Communes et des organes consultés
- Instruction du dossier de demande de permis (SPW)

APRES dépôt de la demande de permis

## Demandeur

- New Wind - Elawan Energy Wallonie
  - Développeur, gestionnaire de parc en Belgique depuis 2003. New Wind a intégré Elawan energy Wallonie en fin d'année 2018.
  - Filiale de ELAWAN ENERGY, société espagnole, présente dans 13 pays, 1100 MW énergie renouvelable en exploitation
  - Orix (80%) partenaire d'investissement depuis décembre 2021
  - Ambition: 3 000 MW en 2025
  - 4 sites en exploitation en Wallonie (29 éoliennes, 69MW)
  - 5 permis récents pour 25 éoliennes sur 5 sites
  - 5 projets déposés : 29 éoliennes de 3 à 5MW en développement en Wallonie

## Informations générales sur le projet

- Situé sur les Communes de Oreye, Remicourt et Crisnée, entre Lens-sur-Geer, Momalle et Hodeige, à proximité de l'autoroute E40
- 9 Eoliennes de 180m de hauteur maximale (hauteur en bout de pale)
- Recul par rapport aux habitations conforme aux prescriptions
  - 720m, soit 4x hauteur maximale pour les habitation situées en zone d'habitat (plan de secteur)
  - 540m, soit 3x hauteur maximale pour les habitations situées en dehors des zones d'habitat (plan de secteur)

## Caractéristiques des éoliennes

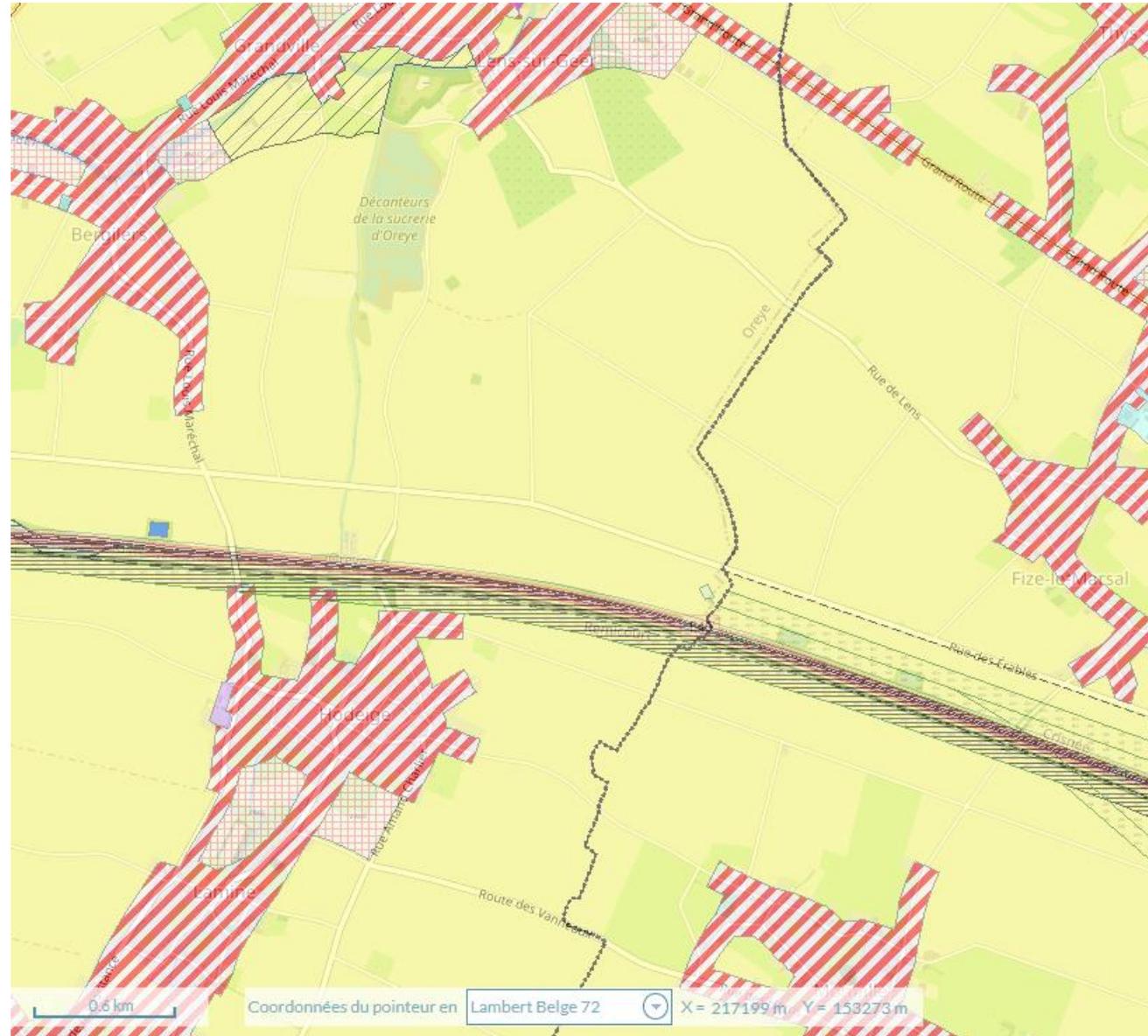


- Axe horizontal
- Plateforme : 30x45
- Hauteur maximale (pales comprises) : 180m
- Puissance unitaire entre 3 et 5 MW

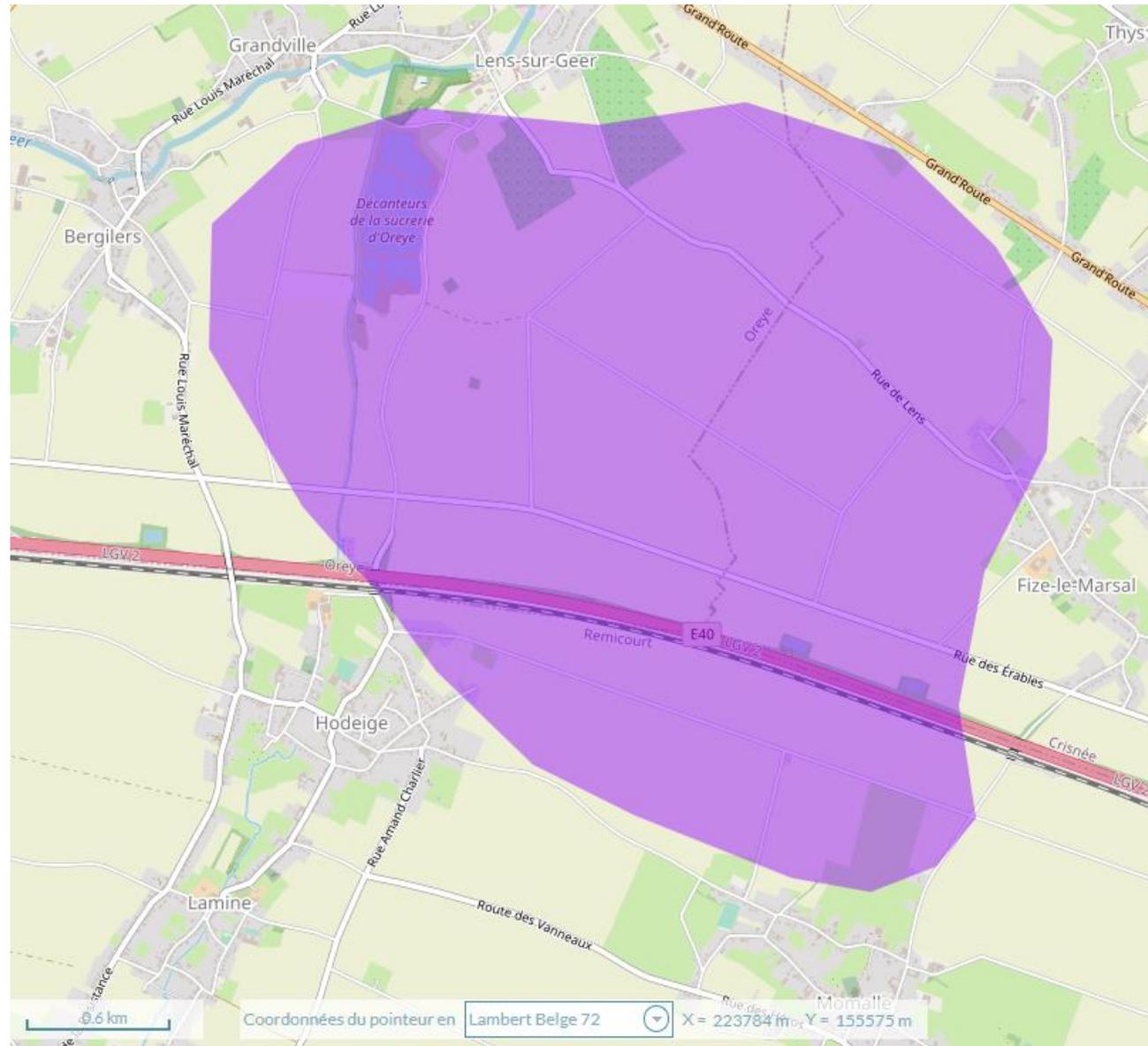


## Zone concernée

- Plan de secteur

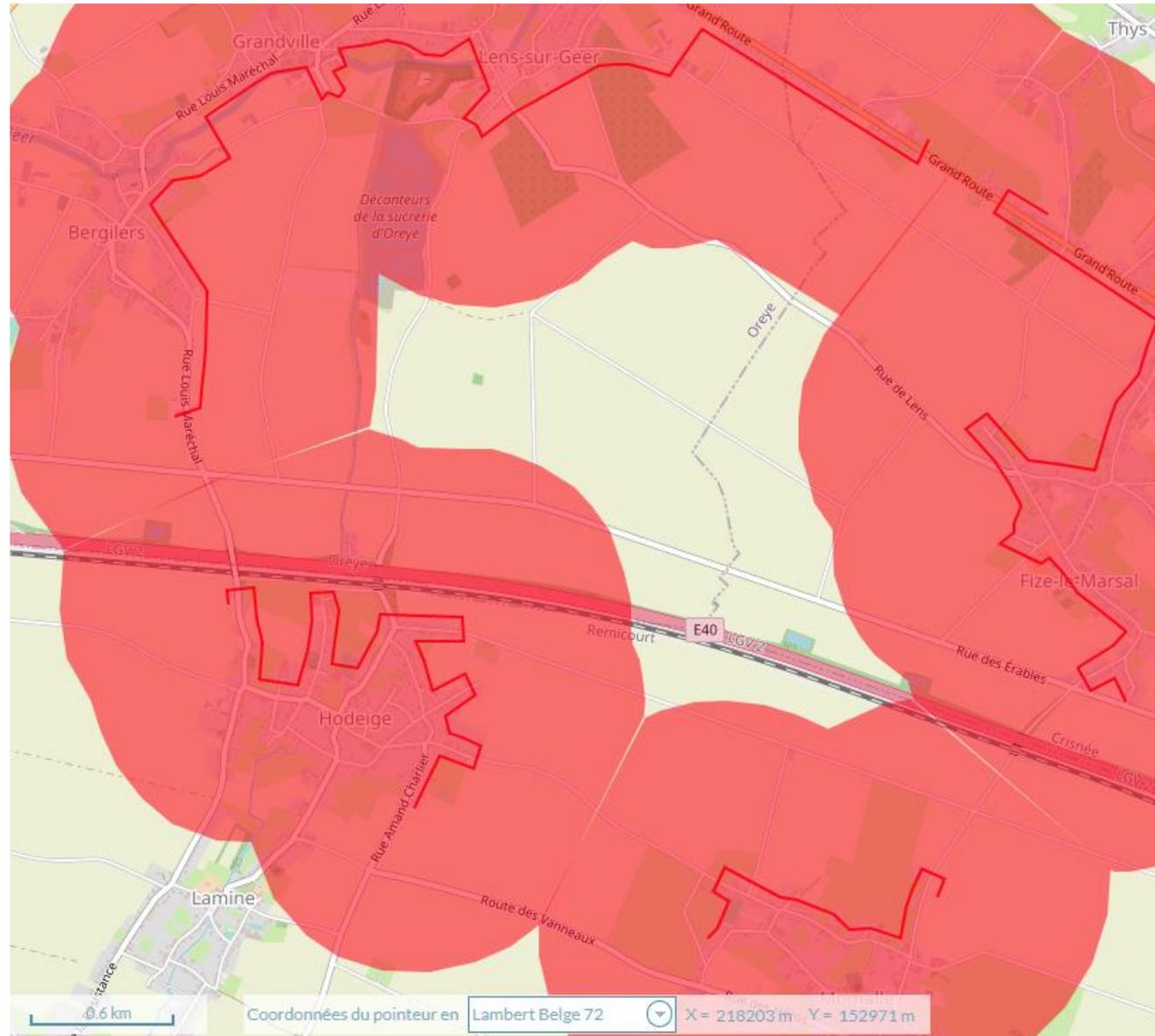


## Zone concernée



## Localisation

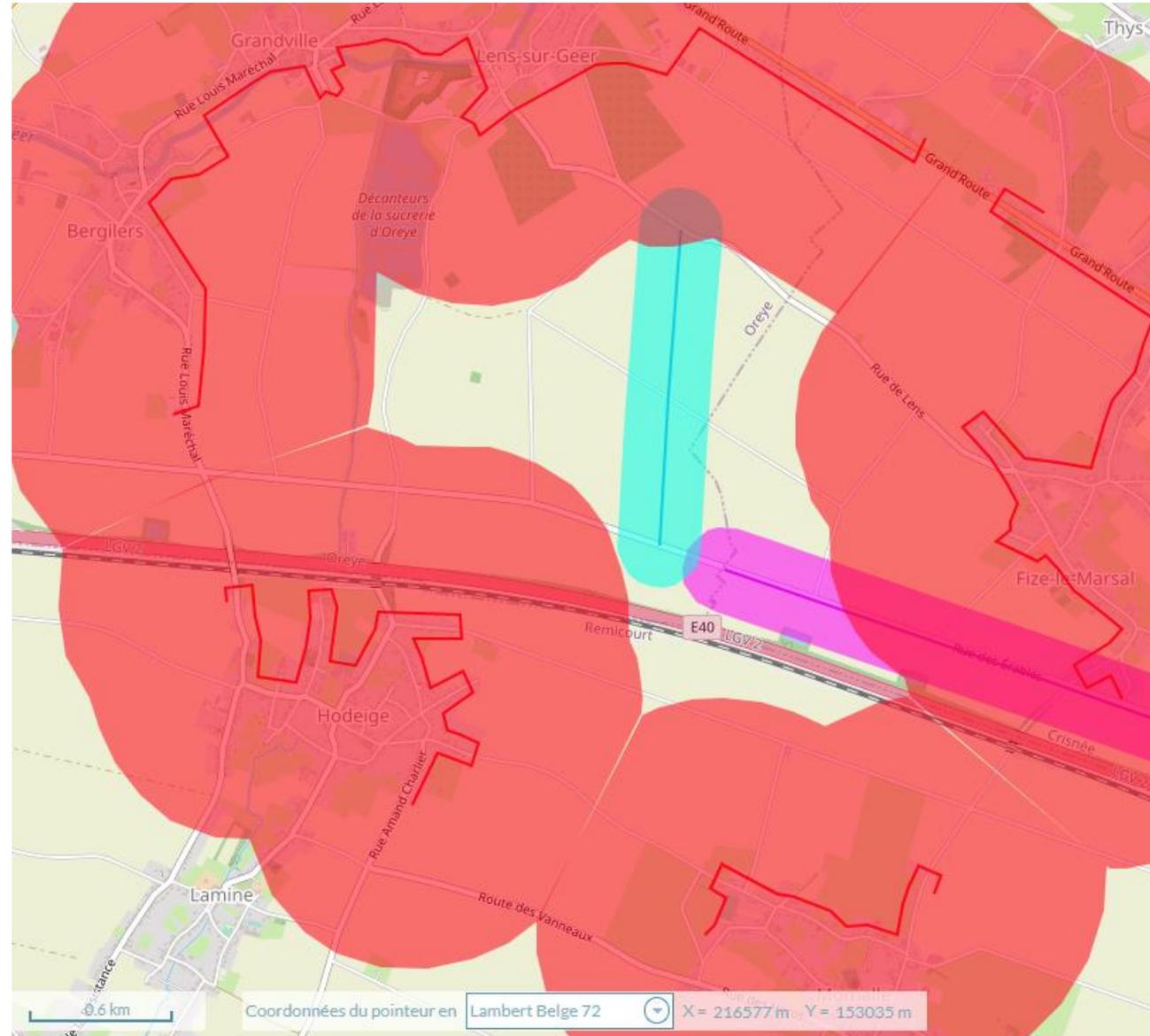
- Distance de garde aux zones d'habitat (plan de secteur) 720m



## Localisation

### Distances de garde:

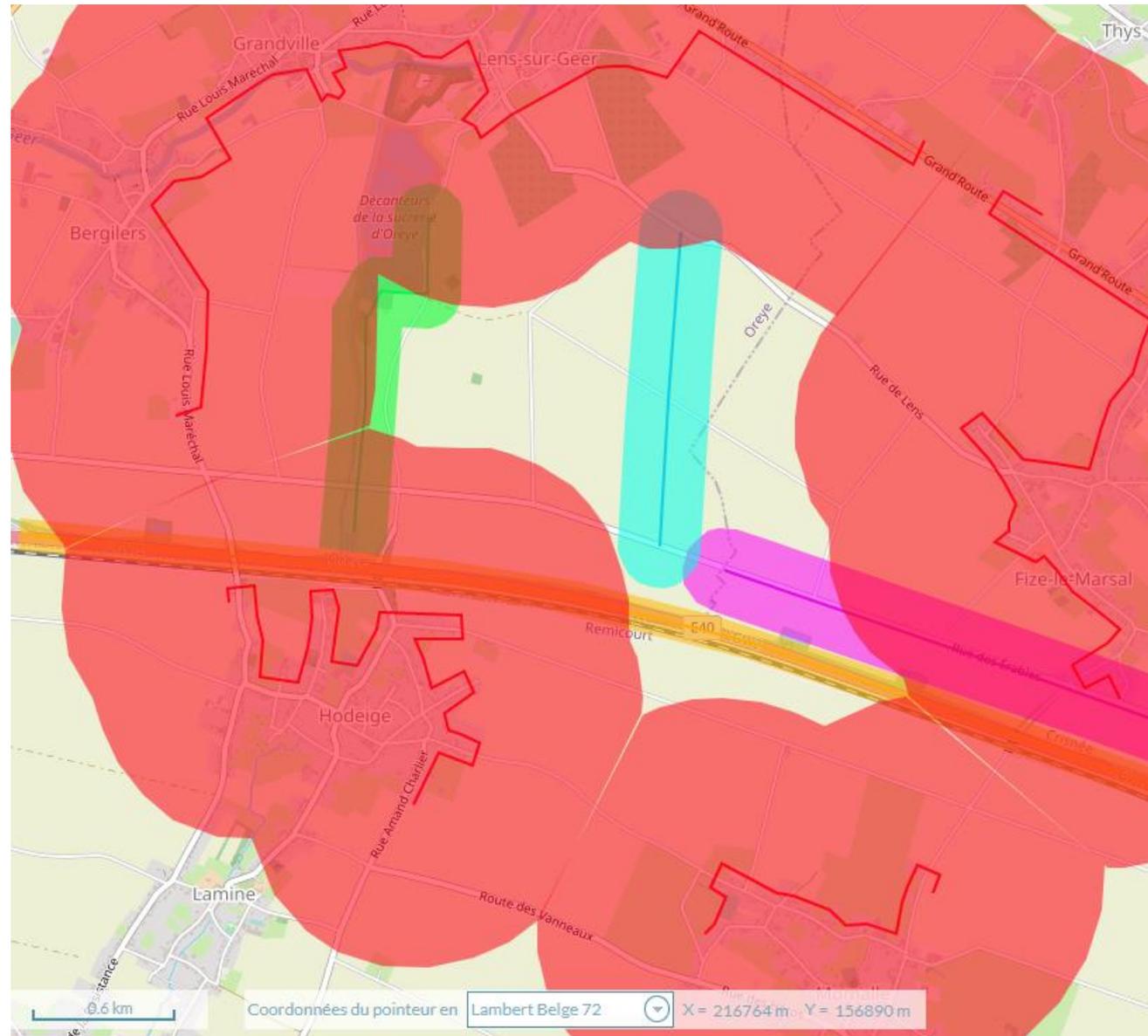
- zone d'habitat au plan de secteur 720m
- Distance de garde aux installations Fluxys - RESA



## Localisation

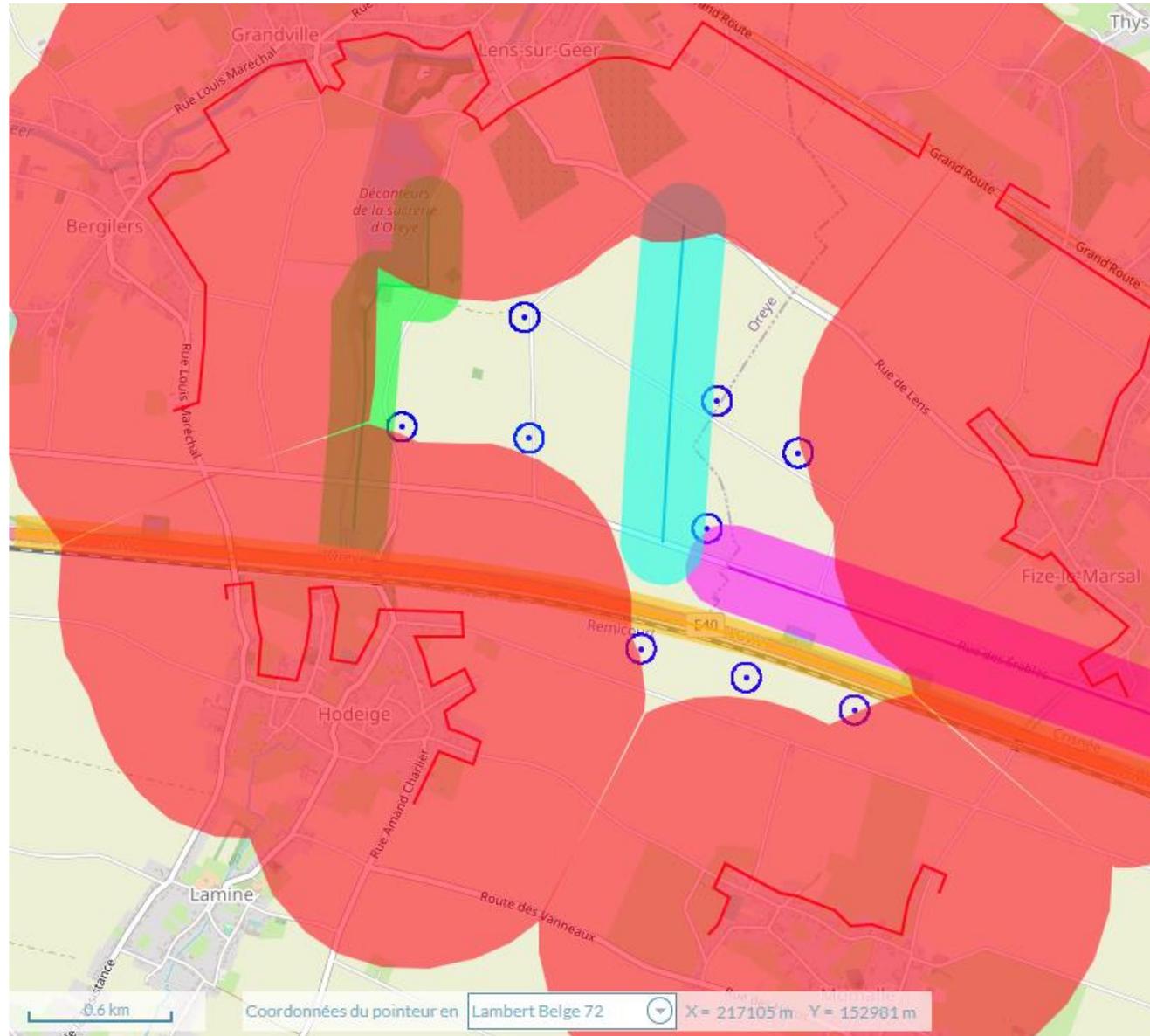
### Distances de garde:

- zone d'habitat au plan de secteur 720m
- Distance de garde aux installations
  - Fluxys
  - RESA
  - Autoroute
  - Zone de protection bassins de décantation

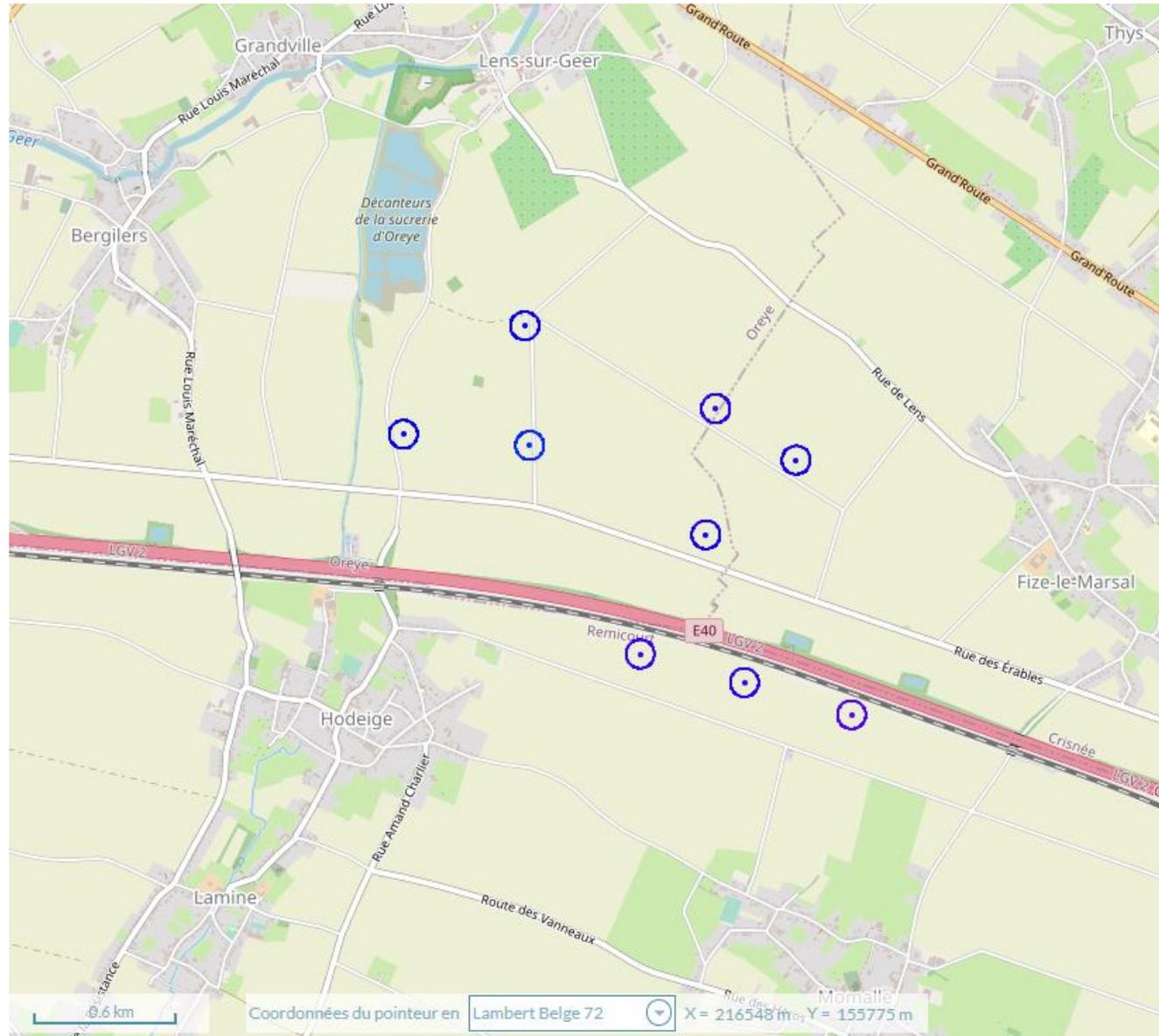


## Localisation

9 éoliennes



## Localisation



## Conditions préalables au dépôt de permis

Pré-étude de faisabilité par le développeur :

- Analyse du potentiel énergétique du site
- Identification des points de raccordements possibles
- Validation du foncier
- Avis techniques de certaines Autorités et Administrations
- Etude d'incidences sur l'environnement par un bureau agréé (Sertius)

## Remarques

**Par écrit en mentionnant vos nom et adresse**

**Avant le vendredi 14 octobre 2022**

*(15 jours)*

**Administration Communale de Oreye**

*Service de l'Environnement, Rue de la Westrée, 9*

*4360 OREYE*

**copie à**

**NEW WIND sprl**

*Avenue des Dessus-de-Lives, 2*

*5101 – NAMUR (Loyers)*

**[jdumont@elawan.be](mailto:jdumont@elawan.be)**

Etude d'Incidences sur l'Environnement

# Projet de parc éolien

Réunion d'information préalable du public

28/09/2022

Gilles Delfosse

**sertius**

[www.sertius.be](http://www.sertius.be)



## Expertise dans plusieurs domaines



**Environnement**  
(EIE, ISO, etc.)



**Sol**  
(Investigation et  
assainissement)



**Sécurité**  
(SEVESO, risques, etc.)

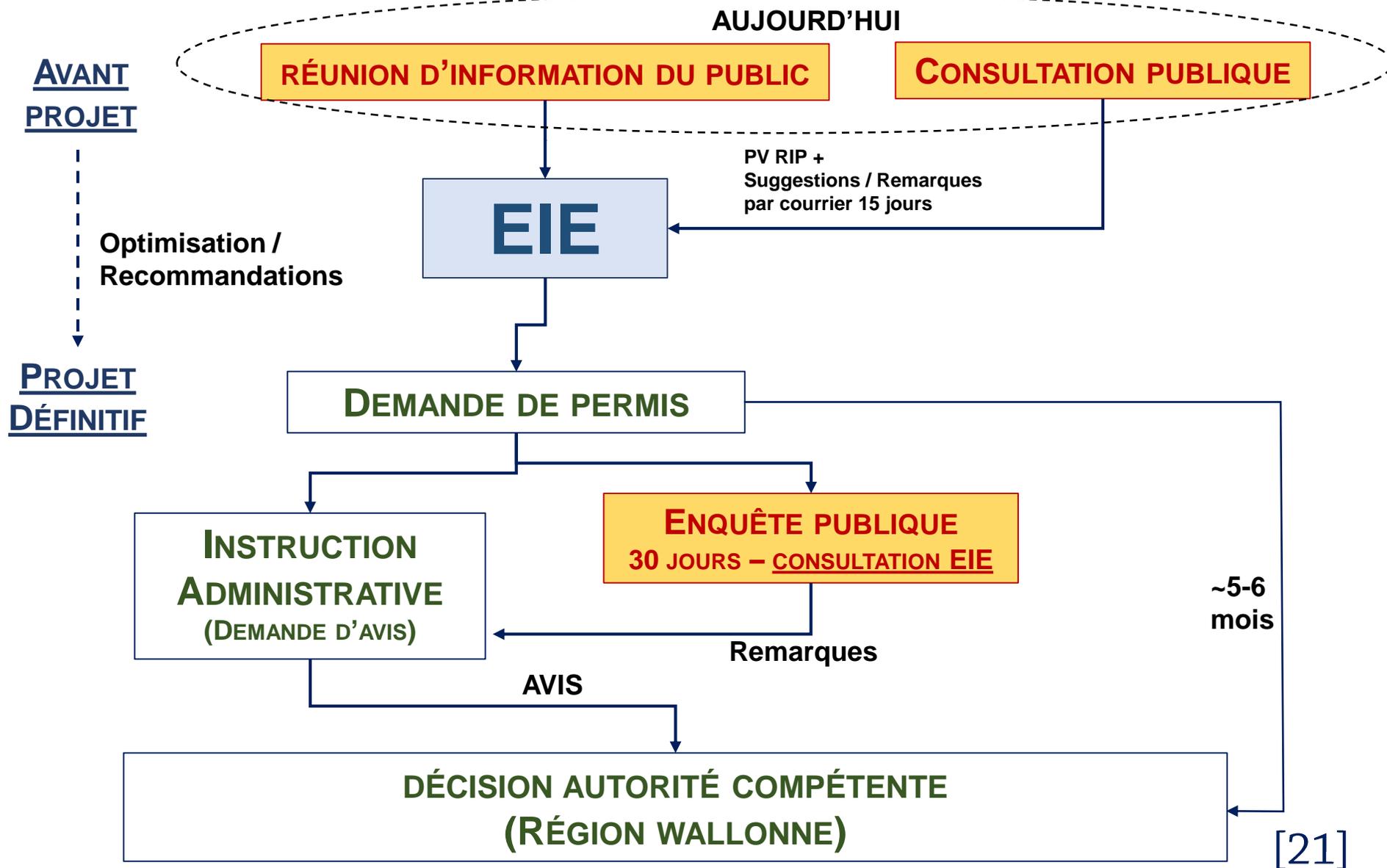
**Juridique**  
(conseils, recours, etc.)

- ✓ Actif dans les 3 régions de Belgique
- ✓ Agréé EIE et Sol en Région wallonne

# QU'EST-CE QU'UNE EIE?

- = Rapport d'expert indépendant joint à une demande de permis
- = Identifie, décrit et évalue les incidences sur l'environnement :
  - Effets directs / indirects
  - A court / moyen / long terme
  - Lors de la construction / exploitation / démantèlement
- = Évalue les alternatives possibles
- = Formule des recommandations à l'attention du Demandeur et de l'Autorité
- = Apporte des réponses aux demandes /remarques / suggestions du public

# L'EIE DANS LA PROCEDURE DE DEMANDE DE PERMIS



- **Milieu humain :**
  - ✓ Cadre de vie et paysage
  - ✓ Patrimoine et biens classés
  - ✓ Bruit
  - ✓ Ombre mouvante
  - ✓ Activités socio-économiques
  
- **Infrastructures :**
  - ✓ Servitudes aviation civile et militaire
  - ✓ Lignes haute-tension, pipeline
  - ✓ Voiries, mobilité, sécurité

## ➤ Milieu physique :

- ✓ Sols et sous-sols
- ✓ Eaux souterraines et eaux de surface
- ✓ Qualité de l'air → Gain en CO<sub>2</sub>, SO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub> et poussières

## ➤ Milieu biologique :

- ✓ Implantation (milieu humide, bocagers)
- ✓ Oiseaux
- ✓ Chauves-souris

- Tient compte des spécificités du projet
  - ✓ Nombre et puissance des éoliennes
  - ✓ Dimensions de la nacelle et du rotor
  
- Tient compte des spécificités du site
  - ✓ Incidences cumulatives avec les autres éoliennes dans le voisinage
  - **Votre avis/connaissance des lieux est important !**

# VOTRE PARTICIPATION - RAPPEL

## ✓ Réunion d'Informations Préalable (RIP)

- 28/09/2022 (ce soir)
- PV de la RIP sera annexé à l'EIE

## ✓ Courrier

- Délai de 15 jours calendrier
- Adressé à la commune et au Demandeur !

Avant le  
dépôt de la  
demande  
de permis

---

## ✓ Enquête publique

- 30 jours

Après le  
dépôt

**Merci pour votre attention**

**sertius**

[www.sertius.be](http://www.sertius.be)



## Localisation

